



# Comité Départemental de l'Hérault du Jeu de Balle au Tambourin

Réunion du Bureau du CD 34  
A Poussan  
Le 03 Novembre 2008

**Présents** : M<sup>r</sup> Jacques BOUSQUET, M<sup>r</sup> Yvan BUONOMO, M<sup>r</sup> Patrice CHARLES, M<sup>r</sup> Michel EDOUARD, M<sup>r</sup> Gérard PINEAU, M<sup>r</sup> Patrick ROQUES.

**Excusé** :. M<sup>me</sup> Julie CHARLES.

## **Election du Nouveau Bureau Directeur :**

Le nouveau Comité Directeur du Comité de l'Hérault a été élu lors de la dernière Assemblée Générale du vendredi 10 octobre dernier.

Les membres présents décident à l'unanimité de la composition ci-dessous :

**Président** : Jacques BOUSQUET

**Vice Président** : Yvan BUONOMO

**Secrétaire** : Patrice CHARLES

**Trésorier** : Gérard PINEAU

**Secrétaire adjoint** : Michel EDOUARD

**Trésorier adjoint** : Julie CHARLES

**Membre** : Patrick ROQUES

## **Comptabilité du Comité de l'Hérault :**

Jacques Bousquet et Patrice Charles ont rencontré un cabinet comptable afin d'étudier la possibilité de confier la Comptabilité du comité à des professionnels.

Le montant proposé pour la comptabilité et la gestion des bulletins de salaire de l'employé du CD 34 avoisine les 1300 €.

Le Bureau du Comité 34 décide de confier la gestion de la Comptabilité du Comité de l'Hérault au Cabinet comptable.

## **Championnat de France en salle :**

La Fédération a décidé de fixer la date du championnat de France en salle aux 7 et 8 Mars 2009. Suite à cette décision, le Comité des Bouches du Rhône a demandé que celle-ci ait lieu les 7 et 8 février, soit avancer la compétition d'un mois.

La Fédération a demandé aux deux instances de s'arranger sur la date du championnat de France.

Les membres du Bureau étudient les dates possibles et confirment qu'il n'est pas possible d'organiser les finales début février car le championnat de l'Hérault ne sera pas encore terminé.

Toutefois, le CD 34 propose d'avancer les finales au week-end des 28 février et 1 Mars. En cas de refus du CD 13, la Fédération prendra une décision ferme et définitive.

Patrice Charles regrette le changement demandé par le CD 13 car la date retenue l'avait été en collaboration entre les deux instances. Le Calendrier du CD 34 a été édité en fonction de cette date des 7 et 8 Mars.

## **Demande du club des Pennes Mirabeau :**

Le club des Pennes Mirabeau informe le Comité de l'Hérault du forfait de son équipe Minime par manque d'effectif à l'heure actuelle. Toutefois, il demande de pouvoir jouer la deuxième phase dans la catégorie Espoir.

Les membres du Bureau décident de les autoriser à participer à la catégorie Espoir, sous certaines conditions. :

- Ils ne pourront pas être désignés champion espoir s'ils terminent à la première place.
- Ils disputeront obligatoirement le match retour contre la ou les équipes de leur poule de la première phase chez leurs adversaires.

## **Demande d'aide à la création du club de Lattes :**

Le club de Lattes nouvellement affilié à la Fédération, demande une aide de création de club.

Les membres du Bureau décident de ne pas attribuer de subvention. Celle-ci étant prévue par la Fédération lorsque le club de Lattes sera inscrit dans un championnat.

## **Projets à réaliser en 2009 :**

- Projet jeunes dans les hauts cantons en collaboration avec Hérault Sport.
- Grand Prix de la Communauté des Communes Séranne Pic Saint Loup